

Motion du 17 septembre 2007 de MM. Simon Brandt, Grégory Baud, Rémy Burri, Mme Christine Camporini, MM. Guy Dossan, Olivier Fiumelli, Mmes Anne-Marie Gisler, Virginie Jordan et Patricia Richard: «Financement des toilettes publiques par la concession d'affichage».

(acceptée par le Conseil municipal lors
de la séance du 20 février 2008)

MOTION

Considérant que:

- l'offre actuelle en toilettes publiques ne répond pas aux besoins des Genevois et des touristes de passage dans notre ville;
- l'état actuel d'une grande partie de ces toilettes laisse franchement à désirer;
- le prix rédhibitoire des installations proposées en 2005 par le Conseil administratif précédent a bloqué tout nouveau projet en la matière;
- le prochain renouvellement de la convention d'affichage dont la Société générale d'affichage est actuellement bénéficiaire ouvre la voie à l'intégration des W.-C. publics dans la liste des aménagements à réaliser à la charge du concessionnaire de ladite convention;
- la possibilité de faire financer par le secteur privé l'installation des toilettes publiques permettra de larges économies à la Ville de Genève,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'inclure le financement des installations de toilettes publiques dans la prochaine concession d'affichage commercial;
- de prendre dans l'intervalle toutes les mesures nécessaires pour assurer l'accès et la salubrité des toilettes publiques existantes.